



Déclaration **FO** lue du CSE de juin lors du point sur **l'évolution des plannings** **au sein des CRC commerciaux**

« Les élus **FO** souhaitent exprimer leur profonde préoccupation quant à ce nouveau changement d'horaires imposé aux salariés des CRC commerciaux.

« Ce changement d'horaires et la pression liée à l'organisation qui en découle vont de nouveau déstabiliser l'équilibre vie professionnelle/vie privée des collègues qui ont déjà eu du mal à faire face aux profondes mutations de ces dernières années, telles que refonte du périmètre d'activité, horaires désarticulés, arrivée de nouveau logiciel informatique et multiplication des outils, etc ...

« Vous augmentez dans la globalité des cycles le temps de présence sur site alors que vous annoncez dans la présentation une baisse du temps de présence.

« Vous n'êtes pas sans savoir que des conditions de travail harmonieuses et équilibrées sont essentielles dans la motivation des salariés. Il serait bon d'en tenir compte lors de l'étude d'impacts des réorganisations ou des changements d'horaires dans le volet "expérience collaborateur". Des salariés perturbés, épuisés et démotivés ne peuvent pas fournir un service de qualité à nos sociétaires. Ils veulent être efficaces et utiles, avoir du sens et éprouver de la fierté dans leur travail. Ce sont donc les mieux placés pour identifier les dysfonctionnements. Vous devez les écouter.

« **FO** demande à la Direction de revoir son modèle et d'engager un dialogue constructif avec les organisations syndicales pour que l'organisation du temps de travail et de l'activité tienne compte de la vie des salariés. »

Juin 2023



fomacif.fr

Délégués syndicaux :	Severine Pacreau	06.81.99.95.21	s.pacreau@fomacif.fr
	Jacques Lescamela	06.82.60.91.08	j.lescamela@fomacif.fr
	Bruno Billon	06.81.52.43.18	b.billon@fomacif.fr
	Thierry Cochet	06.86.23.27.72	t.cochet@fomacif.fr

PLUS FORTS ENSEMBLE